



SA LE NOBLE AGE

Société Anonyme au capital de 17 969 020 euros
Siège social : 7 boulevard Auguste Priou - 44120 VERTOU
388 359 531 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JUIN 2016

Quorum

Résultats du scrutin*

* Les pourcentages relatifs aux votes ont été arrondis.

QUORUM

Société : LE NOBLE AGE le 22/06/2016
Assemblée : MIXTE
Capital : 17 969 020 EUR
Total actions : 8 957 828
Quorum légal : 25 % (2 239 457 actions)

60,958 %

Il représente : 5 460 590 actions

Pour : 72 actionnaires

(présents ou représentés)

	Actionnaires	Actions	Voix
Présents	17	4 346 035	8 367 083
Représentés	1	3 503	3 503
Pouvoirs au président	12	44 642	83 042
Vote par correspondance	42	1 066 410	1 066 606
TOTAL	72	5 460 590	9 520 234

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 22 JUN 2016

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions ordinaires

N°	Résolution	Résultat		Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Hors vote	Sans droit		
1	<i>Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015</i>														
	00001	Adoptée	9 491 386	99,70	28 848	0,30	0	0,00				9 520 234		0	0
2	<i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015</i>														
	00002	Adoptée	9 491 386	99,70	28 848	0,30	0	0,00				9 520 234		0	0
3	<i>Quitus aux administrateurs</i>														
	00003	Adoptée	9 260 966	97,28	259 268	2,72	0	0,00				9 520 234		0	0
4	<i>Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2015</i>														
	00004	Adoptée	9 519 972	99,99	262	< 0,01	0	0,00				9 520 234		0	0
5	<i>Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce</i>														
	00005	Adoptée	8 420 087	89,20	1 019 655	10,80	0	0,00				9 439 742	80 492		0
6	<i>Renouvellement d'un mandat de commissaire aux comptes titulaire</i>														
	00006	Adoptée	9 491 386	99,70	28 848	0,30	0	0,00				9 520 234		0	0
7	<i>Renouvellement d'un mandat de commissaire aux comptes suppléant</i>														
	00007	Adoptée	9 455 972	99,32	64 262	0,68	0	0,00				9 520 234		0	0
8	<i>Fixation du montant des jetons de présence</i>														
	00008	Adoptée	9 519 974	99,99	260	< 0,01	0	0,00				9 520 234		0	0

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 22 JUN 2016

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions ordinaires

N°	Résolution	Résultat		Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Hors vote	Sans droit		
9	<i>Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Monsieur Jean-Paul SIRET, président directeur général</i>														
	00009	Adoptée	8 873 144	93,20	647 090	6,80	0	0,00				9 520 234		0	0
10	<i>Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Monsieur Willy SIRET, directeur général délégué</i>														
	00010	Adoptée	8 873 144	93,20	647 090	6,80	0	0,00				9 520 234		0	0
11	<i>Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Monsieur Damien BILLARD, directeur général délégué</i>														
	00011	Adoptée	8 873 144	93,20	647 090	6,80	0	0,00				9 520 234		0	0
12	<i>Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder au rachat d'actions de la Société</i>														
	00012	Adoptée	8 935 516	93,86	584 718	6,14	0	0,00				9 520 234		0	0

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 22 JUILLET 2016

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Hors vote	Sans droit		
13	<i>Réduction de capital par annulation des actions rachetées</i>												
	00013	Adoptée	9 519 972	99,99	262	< 0,01	0	0,00			9 520 234	0	0
14	<i>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 5 500 000 euros</i>												
	00014	Adoptée	8 934 768	93,85	585 466	6,15	0	0,00			9 520 234	0	0
15	<i>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de 5 500 000 euros</i>												
	00015	Adoptée	7 376 726	77,48	2 143 508	22,52	0	0,00			9 520 234	0	0
16	<i>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidées en vertu des délégations de compétence objet des quatorzième, quinzième, vingtième et vingt-et-unième résolutions</i>												
	00016	Adoptée	7 420 758	77,95	2 099 476	22,05	0	0,00			9 520 234	0	0
17	<i>Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, destinées à rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société</i>												
	00017	Adoptée	8 498 801	89,27	1 021 433	10,73	0	0,00			9 520 234	0	0
18	<i>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres</i>												
	00018	Adoptée	8 937 144	93,88	583 090	6,12	0	0,00			9 520 234	0	0

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 22 JUILLET 2016

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Hors vote	Sans droit		
19	Délégation de pouvoir à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange	8 626 733	90,61	893 501	9,39	0	0,00			9 520 234	0	0	0
20	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L.41-2 du code monétaire et financier (placement privé)	7 311 889	76,80	2 208 345	23,20	0	0,00			9 520 234	0	0	0
21	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émissions d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite d'un montant nominal global de 2 000 000 d'euros ; suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des catégories de personnes suivantes : fonds d'investissement souscrivant au capital de sociétés de taille moyenne (c'est-à-dire dont la capitalisation	8 448 677	88,74	1 071 557	11,26	0	0,00			9 520 234	0	0	0
22	Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison de l'exercice d'option de souscription	8 490 561	89,18	1 029 673	10,82	0	0,00			9 520 234	0	0	0
23	Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à l'attribution, sous condition de performance, d'actions gratuites existantes ou à émettre emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison des attributions gratuites d'actions	8 500 925	89,29	1 019 309	10,71	0	0,00			9 520 234	0	0	0
24	Délégation à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, dont la souscription serait réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L.3332-1 et suivants du code du travail	9 478 548	99,56	41 686	0,44	0	0,00			9 520 234	0	0	0

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 22 JUNI 2016

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participant		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%		%	Hors vote	Sans droit
25													
	<i>Fixation du montant global des délégations consenties au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social</i>												
	00025	Adoptée	8 376 095	87,98	1 144 139	12,02	0	0,00			9 520 234	0	0
	<i>Pouvoirs à donner</i>												
26													
	00026	Adoptée	9 519 974	99,99	260	< 0,01	0	0,00			9 520 234	0	0